

Actualité

En quête du postcolonial La crise des Antilles françaises et après...

au milieu d'une belle après-midi, cris de colère et appels au calme se répondent dans un brouhaha sans fin. Ce vendredi 6 mars 2009, jets de pierre, tirs de gaz lacrymogènes, incendies de voitures se succèdent à Fort-de-France, chef-lieu et centre administratif de la Martinique. Des hommes en colère, les poings en l'air, scandent leur hostilité aux gardes mobiles qui leur font face. À la Maison des syndicats, affolés, des militants, des Foyalais¹, quelques élus politiques aussi, ont trouvé refuge. Non loin, au débouché de l'avenue François-Mitterrand, un tracteur agricole est en flammes. Des jeunes originaires des quartiers populaires limitrophes, Trénelle et Citron, y ont mis le feu. L'engin agricole avait en effet paru défier les barrières Vauban et les barrages de fortune érigés par des membres du « Collectif du 5 février » et leurs sympathisants, décidés à interdire l'accès au centre-ville à ceux qu'ils assimilaient à des briseurs de grève ou des « provocateurs » ! Or, sans le savoir, les jeunes incendiaires s'étaient trompés de cible. Le propriétaire du tracteur était

SILYANE LARCHER
Doctorante en science politique à l'EHESS, centre de recherches politiques Raymond-Aron

un des leurs. Selon l'unique quotidien de l'île, il s'agissait en effet d'un agriculteur sympathisant du Collectif... À la nuit tombée, le calme était revenu : l'embrasement social et urbain n'avait fait aucun mort. Le lendemain matin, 5 000 manifestants foulaient à nouveau le pavé en signe de protestation...

Cela faisait un mois déjà qu'à la préfecture, le *Kolektif 5 févryé*, l'équivalent du *Lyannaj Kont'Pwofitasyon* (LKP) guadeloupéen, affrontait les représentants de la grande distribution afin de mettre fin à « la vie chère ». La plate-forme revendicative reprenait de nombreux points de celle du LKP : augmentation des minima sociaux, baisse des prix des produits de consommation courante, de l'électricité, des loyers, du transport, accès à la culture, accompagnement social et aide à la formation.

1. Habitants de Fort-de-France.

Certaines de ces mesures sont officiellement proposées par les deux assemblées locales. Mais ici, on demande carrément 350 € d'augmentation des bas salaires²! Bref, on veut vivre mieux. Pourtant, d'après les indicateurs économiques, la Martinique est, des quatre départements d'outre-mer (DOM), celui qui s'en sort le mieux: premier pour le produit intérieur brut par habitant de la Caraïbe, équivalent à celui de la Grèce. Néanmoins, avec 21,8 % de chômeurs (dont 40 % de moins de trente ans), le taux de Rmistes est de plus de 16 %, le taux de dépassement du seuil de pauvreté de 12 %, soit respectivement quatre et deux fois plus que la moyenne nationale³. Les aides publiques en matière d'emploi, d'insertion professionnelle, les aides sociales et fiscales, n'y font rien. Elles restent inadaptées.

Tordre le coup au destin : « Genyen bétjé-a, gannyé béké-la !⁴ »

Pourtant ce 6 mars, à en croire les médias, un accord était imminent. Les représentants de la grande distribution et le Collectif allaient enfin signer: la victoire se profilait. Le slogan fédérateur des défilés dans les rues de Fort-de-France – « sé pou la viktwa nou ka

alé!⁵ » – s'était imposé à l'ordre des choses. Avec une grande détermination et un écho réel, même si en raison de la fermeture des commerces, des écoles et des administrations, le mouvement a alimenté de houleux débats à la télévision, dans les rues, entre amis, au bureau (quand on pouvait s'y rendre) ou sur Internet. L'enjeu était: gagner contre les « profiteurs », les « couillonneurs » et les « exploitateurs » de tout poil, de toute race! D'ailleurs, dès la matinée, un accord-cadre sur la baisse des prix des « 400 produits de première nécessité » avait pu être arraché.

Mais le mouvement révélait aussi des oppositions. Au même moment en effet, sur la petite autoroute de la Martinique⁶, venant du nord et du sud de l'île, deux convois de plusieurs centaines de semi-remorques, de camions, de véhicules 4x4, se dirigeaient vers la préfecture. Un « collectif des entreprises » formé la veille, composé de planteurs, de salariés et de représentants de syndicats du secteur agricole, de chefs d'entreprises des principales zones commerciales et industrielles de l'île, entendait « manifester pacifiquement », selon la presse, pour « le droit au travail » et à « la libre circulation ». Parmi eux, des agriculteurs salariés étaient venus avec leur tracteur... Les entrepreneurs avaient « reçu l'accord du préfet pour qu'une délégation vienne lui porter un courrier », selon Jean-François Hayot,

2. Non sans réticences, la revendication sera finalement revue à la baisse pour l'aligner sur celle du LKP.

3. Ces chiffres sont délivrés par l'Insee-Antilles-Guyane via son bulletin mensuel: *Antiane-Echo*, janvier 2008.

4. En créole martiniquais et guadeloupéen: « Vaincre le béké! »

5. En français: « C'est à la victoire que nous allons. » Le slogan est affiché sur les tee-shirts et les banderoles dans les rues.

6. La Martinique compte 400 000 habitants environ pour une superficie de 1 100 km².

un de leurs principaux porte-parole, rappelant qu'ils assuraient « plus de 40 000 emplois dans le secteur privé en Martinique ». Ce patron est le fils de Bernard Hayot, première fortune de l'île et président-directeur général du premier groupe industriel, commercial et agroalimentaire des Antilles (le groupe éponyme dispose de commerces et d'entreprises diverses en Martinique et en Guadeloupe). Il a également des liens familiaux avec les principaux représentants de la grande distribution engagés dans les âpres négociations avec le *Kolektif*. Ces riches familles appartenant au groupe dit « béké » ou « Blancs créoles », descendants des propriétaires d'esclaves, focalisent la colère populaire autant pour ce qu'elles symbolisent que pour leur position de « minorité dominante⁷ ». Mais il faut insister sur ce point : malgré ses efforts pour se maintenir sociologiquement, le groupe n'est ni homogène ni monolithique⁸.

Des sociétés jeunes où la mémoire de l'esclavage n'explique pas tout

On peut être tenté d'expliquer la plupart des conflits sociaux des Antilles françaises à travers la seule mémoire de l'esclavage. Mais à s'en tenir là, on court le risque de passer à côté d'une

réalité complexe. La période esclavagiste n'épuise pas le tout de l'histoire de la Guadeloupe et de la Martinique, elle en constitue un moment, central et fondateur, mais un moment seulement. La violence des jeunes d'aujourd'hui a une signification politique plus profonde, elle a ses ressorts dans les sociétés antillaises actuelles (et plus spécifiquement en Martinique), que des mutations travaillent en profondeur.

Un fait parfois négligé : les Antilles, comme les autres sociétés des « Amériques noires », selon l'expression de Roger Bastide, sont le résultat socio-anthropologique du contact colonial qui a mis en présence, pour les besoins de l'économie de plantation, planteurs européens et esclaves africains. L'esclavage s'y comprend autant comme rapport d'exploitation au travail que comme *état social*, c'est-à-dire comme type de société. En ce sens, il constitue à la fois une matrice anthropo-culturelle et un *fait structurant*. Toutefois, l'esclavage comme *institution légale* (l'esclave comme propriété) a disparu définitivement depuis plus de 160 ans ; l'unité économique de la plantation, en revanche, est morte depuis seulement un peu plus de 40 ans, dans les années 1960. Ainsi, l'abolition de l'esclavage n'a pas eu pour conséquence la disparition des conditions sociales du monde des plantations. L'esclavage est donc à la fois proche et lointain. Quand les discours l'évoquent, il se présente donc de manière plurivoque, enchevêtrée, parfois par une allusion au détour d'une conversation, parfois dans la connivence entre les acteurs, dans une

7. Édith Kovàts-Beaudoux, *Les Blancs créoles de la Martinique. Une minorité dominante*, Paris, L'Harmattan, 2002. Seule synthèse scientifique accessible sur le sujet, l'ouvrage est tiré d'une thèse d'anthropologie dirigée par Roger Bastide, soutenue en 1965 à l'université Paris-V. Malgré son caractère daté et une terminologie parfois maladroite (« race blanche »), il demeure un document d'information précieux.

8. *Ibid.*, chapitres II et III.

sorte d'évidence partagée, parfois de manière grossière, en fonction du sujet et surtout *des enjeux*. S'en tenir aux références à l'esclavage, c'est donc en rester à la surface des choses. Dans un tel contexte, en particulier quand elles dénoncent une relation socioéconomique d'exploitation ou une relation de hiérarchie sociale radicale, ces références opèrent comme une véritable *grammaire sociale et culturelle*, pas toujours facile à interpréter, qu'il faut décoder.

Ici comme ailleurs, au-delà des ouï-dire, des proverbes et des traditions populaires, les jeunes des quartiers pauvres de Fort-de-France ne savent pas grand-chose de la complexité du passé de leur société⁹. Certains ne savent même plus identifier un « béké », ce qui est pourtant facile à partir de leurs patronymes, peu nombreux. Au point de les confondre parfois avec les personnes originaires de la Martinique et « blanches ». Fait plus exceptionnel, mais cependant notable, une personne « claire », généralement identifiée comme « mulâtre » dans le lexique commun, tout chargé des catégories héritées de la société esclavagiste, peut se voir assimilée à un « béké » en raison de sa position sociale. Ces glissements se transmettent d'une génération à l'autre. La reproduction d'une position dominante de pouvoir économique et

social pour les membres d'un groupe, perçue comme moralement exorbitante, leur confère une dimension symbolique évidente. Pour autant, les violences de ces jeunes laissés pour compte sont moins dirigées contre des descendants de « maîtres » en tant que tels que contre une autre violence, sociale cette fois: leur « *disqualification sociale*¹⁰ ». La confrontation directe dans « leur monde » avec ces planteurs, propriétaires terriens et hommes d'affaires, qui incarnent l'autre pôle de la hiérarchie sociale martiniquaise, la rend même plus palpable.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit: comment faire les comptes du *commun* pour que chacun ait sa place à la table du partage social? Sur quoi repose la cité? Question qui en l'occurrence va bien au-delà de l'ascendance ou même d'une histoire et d'un territoire partagés, fût-ce dans le conflit. C'est encore plus vrai dans des sociétés où le vent de la Révolution française a déposé une exigence: le *principe égalitariste* qui, en détruisant l'esclavage comme institution et comme état social, « horizontalise » les individus¹¹. Cela a été régulièrement l'enjeu des insurrections serviles, puis post-esclavagistes antillaises en 1787, 1789, dans les années 1790, en 1802, 1822, 1831, 1848, 1870... Or c'est cette *présupposition d'égalité*, niée par le convoi des planteurs ce jour

9. Sur la transmission scolaire de cette connaissance, voir: Dominique Taffin (sous la direction de), *Enseigner l'histoire dans la Caraïbe. Actes du colloque organisé par la Société des Amis des Archives et de la recherche sur le patrimoine culturel des Antilles, mai 2007*, Fort-de-France, Éditions des Archives départementales de la Martinique, à paraître en 2009.

10. Serge Paugam, *La disqualification sociale. Essais sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Puf, 2000.

11. Cf. David B. Gaspar, David P. Geggus, *A Turbulent Time: the French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington, Indiana University Press, 1997.

de mars 2009, qui vaut ici le rappel à l'ordre désespéré des casseurs et incendiaires de Trénelles: celui de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui. Surtout, en cessant d'être la masse indifférenciée et silencieuse, les oubliés de l'institution du commun, ceux que l'on ne voit même pas, rappellent à tous leur voix légitime au chapitre. Ils nous placent de plain-pied au cœur du litige sur les termes d'une reconnaissance réciproque entre les parties, non sur les comptes du passé, mais bel et bien ceux du présent: leur titre à avoir, en tant qu'égal, autant que les autres leur part du commun.

Cette question sociale si spécifique – à ses pôles extrêmes, classe et race s'y affrontent – dans des sociétés aujourd'hui post-plantationnaires, nous révèle le pli du politique aux Antilles françaises. Mal appréciée dans les débats politiques locaux alors qu'elle ne relève pas du seul ressort de l'État, on y trouve des vérités inquiétantes qui appellent des choix d'orientation collective.

Au-delà du statut ? La régulation sociale et l'indispensable projet politique

Ces quartiers défavorisés concentrent tous les dysfonctionnements de la société martiniquaise, avec un effet de loupe: le chômage, les familles monoparentales (60 % des chômeurs de la Martinique et 78 % des signataires d'un contrat emploi-solidarité sont des femmes¹²), l'échec scolaire, les formes

variées de délinquance et de marginalisation (drogue, alcool, etc.), l'ennui que crée l'absence de but, la désespérance. La régulation sociale qui faisait naguère les réussites de la départementalisation est aujourd'hui usée.

La stabilité du pouvoir d'achat assurée par l'emploi public, véritable manne d'une économie de consommation, est en train de s'éroder. Cela doit s'interpréter autant au regard des limites de la redistribution de l'État-providence à l'échelle nationale, qu'à l'échelle locale, au regard des départs en retraite des fonctionnaires *papy-boomers* (nés avec la départementalisation). En Martinique, la Fonction publique emploie en effet un salarié sur trois (un sur cinq dans l'Hexagone). L'économie des services aux particuliers emploie deux salariés sur cinq. Enfin, les activités productrices de biens (la sphère productive) ne représentent que 20 % des salariés, soit 25 000 emplois¹³. Avec une population comparable de 388 293 habitants, la Dordogne dispose de 20 790 entreprises avec 109 614 emplois privés¹⁴.

Ces chiffres conduisent à quelques constats alarmants. Ainsi, une économie qui peut se maintenir alors qu'un *cinquième* seulement de ses activités sont productrices de biens et de capital n'a pas besoin de créer de l'emploi, tout au moins du *salarariat privé*. Elle se maintient autrement. Ce qui rend évident le lien entre emploi public et consommation dans ce qui est un système socioéconomique particulier. Des

12. Insee: *Antiane-Écho*, *op. cit.*

13. *Ibid.*

14. Insee, Aquitaine, décembre 2007.

logiques apparemment contradictoires parviennent à assurer l'équilibre d'un ensemble plus général: l'organisation matérielle de la société. Ce qui pose de façon patente le problème des choix d'orientation des activités de développement économique, mais surtout de leur diversification, afin que la part de la sphère publique dans l'emploi s'y trouve allégée et ouvre des espaces d'activité aux jeunes bras laissés pour *inutiles*¹⁵, ces oubliés du système. ■

15. En créole, un « bon à rien » se dit « an inital », c'est-à-dire « un inutile ».